

CONSEIL DEPARTEMENTAL**Séance du 22 juin 2023****Délibération****N° : CD-2023-06-006**

Commission du développement durable et des territoires
Direction de l'Aménagement, de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement

SOUTIEN À L'ENVIRONNEMENT : PLAN D'ACTION FINISTÈRE EAU POTABLE 2030

Présents :	Maël de CALAN, Frédérique BONNARD-LE FLOC'H, Véronique BOURBIGOT, Laure CARAMARO, Amélie CARO, Nathalie CARROT-TANNEAU, Aline CHEVAUCHER, Yves DU BUIT, Ismaël DUPONT, Kévin FAURE, Céline GAZ-LE TENDRE, Barthélémy GONELLA, Jacques GOUEROU, Pascal GOULAOUIC, Philippe GUILLEMOT, Elisabeth GUILLERM, Didier GUILLON, Jacqueline HÉRÉ, Joëlle HUON, Armelle HURUGUEN, Claude JAFFRÉ, Marie-Pierre JEAN-JACQUES, Marie-Christine LAINEZ, Marguerite LAMOUR, Stéphane LE DOARÉ, David LE GOFF, Pierre LE GOFF, Alain LE GRAND, Lédie LE HIR, Pauline LOUIS-JOSEPH-DOGUÉ, Michel LOUSSOUARN, Didier MALLERON, Sandrine MANUSSET, Anne MARÉCHAL, Isabelle MAUGEAIS, Raymond MESSAGER, Gilles MOUNIER, Corinne NICOLE, Pierre OGOR, Bernard PELLETER, Franck PICHON, Jocelyne PLOUHINEC, Jocelyne POITEVIN, Monique PORCHER, Julien POUPON, Jean-Marc PUCHOIS, Matthieu STERVINO, Guy TALOC, Emmanuelle TOURNIER, Hosny TRABELSI, Gaëlle ZANÉGUY.
Absents :	
Procurations :	Mme Viviane BERVAS donne pouvoir à Mme Jocelyne POITEVIN, M. Bernard GOALEC donne pouvoir à Mme Véronique BOURBIGOT, Mme Nathalie SARRABEZOLLES donne pouvoir à M. Didier MALLERON.

I - Contexte

Le changement climatique et l'érosion de la biodiversité s'accroissent et produisent des effets dramatiques : augmentation des risques de submersion marine, inondations et sécheresses plus fréquentes, tensions sur la ressource en eau, réduction de la biodiversité. Le Finistère n'est pas épargné. Dans notre département, comme ailleurs, la récurrence des événements climatiques extrêmes augmente.

Face à ces enjeux urgents, le Département est en première ligne, car il porte plusieurs politiques centrales dans la transition écologique.

Après avoir reconnu un état d'urgence au plan environnemental en octobre 2021, le Département souhaite structurer autour de 6 pôles son action environnementale :

- 1- la rénovation énergétique des bâtiments et des logements pour en réduire l'empreinte carbone ;
- 2- la préservation des espaces naturels sensibles et de la biodiversité ;
- 3- la sécurisation de la ressource en eau en quantité et en qualité ;
- 4- la réduction de l'empreinte environnementale des infrastructures et des mobilités ;
- 5- la transition de notre modèle productif, notamment agricole et le développement de l'économie circulaire ;
- 6- l'éducation à l'environnement.

Le Département entend répondre aux enjeux majeurs liés à l'eau potable et à l'assainissement. La politique départementale vise à concilier les différents usages de l'eau, la protection des milieux et à tenir compte de la disponibilité de la ressource en eau, en développant un cadre stratégique, de l'assistance technique, de l'accompagnement financier, notamment via le Pacte Finistère 2030 et en prenant la maîtrise d'ouvrage d'un certain nombre de projets.

II - Objectifs

L'objet de cette délibération est de présenter les orientations du Plan d'action Finistère eau potable 2030 (FEP 2030) qui vise à répondre aux incidences du changement climatique, déjà observées en Finistère.

A - Un constat : un déséquilibre entre les besoins et les ressources qui va s'accroître dans l'avenir

La situation de sécheresse exceptionnelle de l'été et de l'automne 2022, à l'origine d'une forte tension sur l'eau potable en Finistère, est aujourd'hui un épisode de référence et un marqueur fort du changement climatique dans le département.

Cette sécheresse a confirmé le déséquilibre entre les besoins en eau potable et les ressources disponibles, qui à moyen terme risque de s'amplifier. En effet, pour la Bretagne, le scénario le plus pessimiste est identifié par le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) comme étant le plus probable. Cela signifie notamment une augmentation possible de 3°C de la température moyenne à horizon 2070, avec davantage de journées chaudes et des incertitudes sur la répartition des précipitations.

Pour faire face aux besoins de l'alimentation en eau potable des Finistériens lors de cette sécheresse 2022 d'ampleur exceptionnelle, la solidarité entre territoires et la mobilisation des interconnexions ont été des atouts essentiels, avec néanmoins de possibles incidences sur la qualité des milieux aquatiques.

Face à ces enjeux, et pour répondre à une volonté collective, le Conseil départemental a décidé, avec la Préfecture, d'anticiper et d'accélérer la mise en place d'actions afin d'accroître la capacité d'adaptation du Finistère face aux tensions sur l'eau potable ; c'est l'objet du Plan Finistère eau potable.

B - Etablir une gouvernance resserrée, agile et décisionnaire

Afin d'écouter chacun et de co-construire ce plan d'action, 16 rencontres territoriales réunissant plus de 40 maîtres d'ouvrage ont été organisées au 1^{er} trimestre 2023. Ces contributions des maîtres d'ouvrage ont été déterminantes, et la gouvernance mise en place résulte de ces échanges.

L'ambition de ce plan, animé par le Conseil départemental avec l'Etat, se traduit également par une gouvernance qui se doit d'être efficace. Elle repose sur 3 niveaux de gouvernance où chaque acteur est essentiel :

- une instance départementale élargie, pour partager la situation, les enjeux et les actions sur lesquelles chacun devra se mobiliser ;
- un comité de pilotage décisionnaire sur les actions à conduire qui valide et veille à la mise en œuvre du plan d'action ;
- un bureau resserré pour préparer les différentes instances, et notamment les comités de gestion des ressources en eau.

Le premier Comité de pilotage (document support en annexe) s'est tenu le 3 mai 2023 au Département, réunissant les principaux maîtres d'ouvrage en eau potable et les structures de bassin versant dotées de retenues stratégiques, les partenaires institutionnels et les chambres consulaires.

Au-delà de cette gouvernance, des ateliers de travail thématiques seront mis en place pour que ce plan d'action soit décliné au plan opérationnel le plus rapidement possible.

C - Des principes pour guider l'action

La pluralité des acteurs a vocation à enrichir le plan d'action FEP 2030 et à mobiliser chacun sur son périmètre. Aussi, il est utile de se référer à quelques principes communs qui permettront de guider l'action :

- préserver la qualité du grand cycle de l'eau (à l'échelle du bassin versant) afin de garantir celle du petit cycle, le grand et le petit cycle de l'eau étant interdépendants ;
- réaffirmer que l'eau est un « bien commun » et que la solidarité entre les territoires est une nécessité ;
- confirmer le principe de subsidiarité ;
- être en cohérence avec les items de la nouvelle directive cadre sur l'eau et le plan gouvernemental.

D - Trois objectifs majeurs pour le Plan d'action Finistère eau potable 2030 : réduire la consommation, sécuriser la production, et consolider le pilotage

Alimentées par les différentes initiatives et démarches du Conseil départemental sur l'eau potable, ainsi que par les rencontres territoriales, les orientations du Plan d'action (en annexe) reposent sur 3 objectifs majeurs :

1 - Réduire la consommation

Il s'agit notamment d'améliorer les performances des infrastructures, afin de réduire les pertes en eau sur les unités de production et sur les réseaux de distribution. La mise en place d'une

métrologie adaptée pour identifier les fuites, l'entretien du patrimoine par le renouvellement et la réhabilitation, sont autant de leviers essentiels.

Les consommations qu'elles soient industrielles, agricoles et domestiques, devront être maîtrisées et de multiples actions sont envisagées comme la tarification qui devra favoriser la sobriété, la diffusion par le Département notamment de matériel hydro-économes tels que les mousseurs, des diagnostics dans les industries, etc.

Il s'agit également d'encourager l'utilisation d'eaux non conventionnelles pour des usages adaptés, telles que la réutilisation d'eaux usées traitées des stations d'épuration et de favoriser la gestion intégrée des eaux pluviales, pour agir sur les ressources.

2 - Sécuriser la production

Le maillage départemental de sécurisation doit être renforcé par la réalisation d'interconnexions, la création de bâche d'eaux brutes et de réservoirs d'eau traitée, autant de travaux déjà identifiés dans les schémas locaux ou départemental.

La qualité des ressources en eau doit garantir une eau de qualité, face aux risques de pollutions accidentelles ou de pollutions diffuses. Il s'agit également d'accroître les ressources en eau par la reconquête de captages abandonnés, par la recherche de nouvelles ressources souterraines, par la valorisation des sites carriers pour un usage eau potable et par l'optimisation de la gestion des retenues stratégiques.

3 - Consolider le pilotage

La stratégie départementale en matière de travaux passera par une actualisation du diagnostic des besoins et des ressources, et l'identification de solutions à mettre en œuvre sur les secteurs en tension.

Au-delà de la gouvernance qui permet à chacun de se mobiliser pour répondre aux enjeux de ce plan, des outils de pilotage adaptés seront mis en place, notamment la création d'un observatoire départemental des ressources et des productions d'eau potable, qui devra inclure des outils de prédiction du niveau des ressources et des consommations.

Enfin, la pédagogie de l'eau sera déterminante pour favoriser la compréhension des enjeux ; elle passera par l'information des acteurs de l'eau et des citoyens, et devra, faciliter les prises de décision.

Suite au COPIL du 3 mai 2023, il a été proposé à ses membres d'amender ou d'améliorer ce plan d'actions, et de se positionner en tant que pilote d'actions, ou contributeur à l'atteinte des objectifs de ce plan.

Conclusion

Après en avoir délibéré, le Conseil départemental décide :

- **d'approuver le plan Finistère eau potable 2030 joint en annexe ;**
- **d'autoriser la signature des actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des Conseillers départementaux présents ou représentés.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maël DE CALAN'.

Maël DE CALAN



PLAN D'ACTION **FINISTÈRE EAU POTABLE 2030**

COMITÉ DE PILOTAGE - 3 MAI 2023

SOMMAIRE

- 1. CONTEXTE ET CONSTAT : FINISTÈRE EAU POTABLE 2030, DE L'ÉLABORATION À LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE D'UNE STRATÉGIE**
- 2. PRINCIPES, MÉTHODE ET GOUVERNANCE**
- 3. LE PLAN FINISTÈRE EAU POTABLE 2030**
- 4. ACTUALISATION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (ACTION 3-1)**
- 5. LES FINANCEMENTS (AELB, ÉTAT, DÉPARTEMENT)**
- 6. MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

1. CONTEXTE ET CONSTAT :
**FINISTÈRE EAU POTABLE 2030, DE L'ÉLABORATION À
LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE
D'UNE STRATÉGIE**

CONTEXTE GLOBAL : CHANGEMENT CLIMATIQUE LE SCÉNARIO DU GIEC LE PLUS PESSIMISTE PROBABLE POUR LA BRETAGNE (RPC 8.5)

Conséquences pour le Finistère :



+ 3°C et + 38 journées chaudes
(T°C max. > 25°C) à l'horizon
2071-2100



Jours favorables aux feux de forêt
: **x 2** à l'horizon 2050



Plus **d'incertitudes** sur la
répartition des précipitations



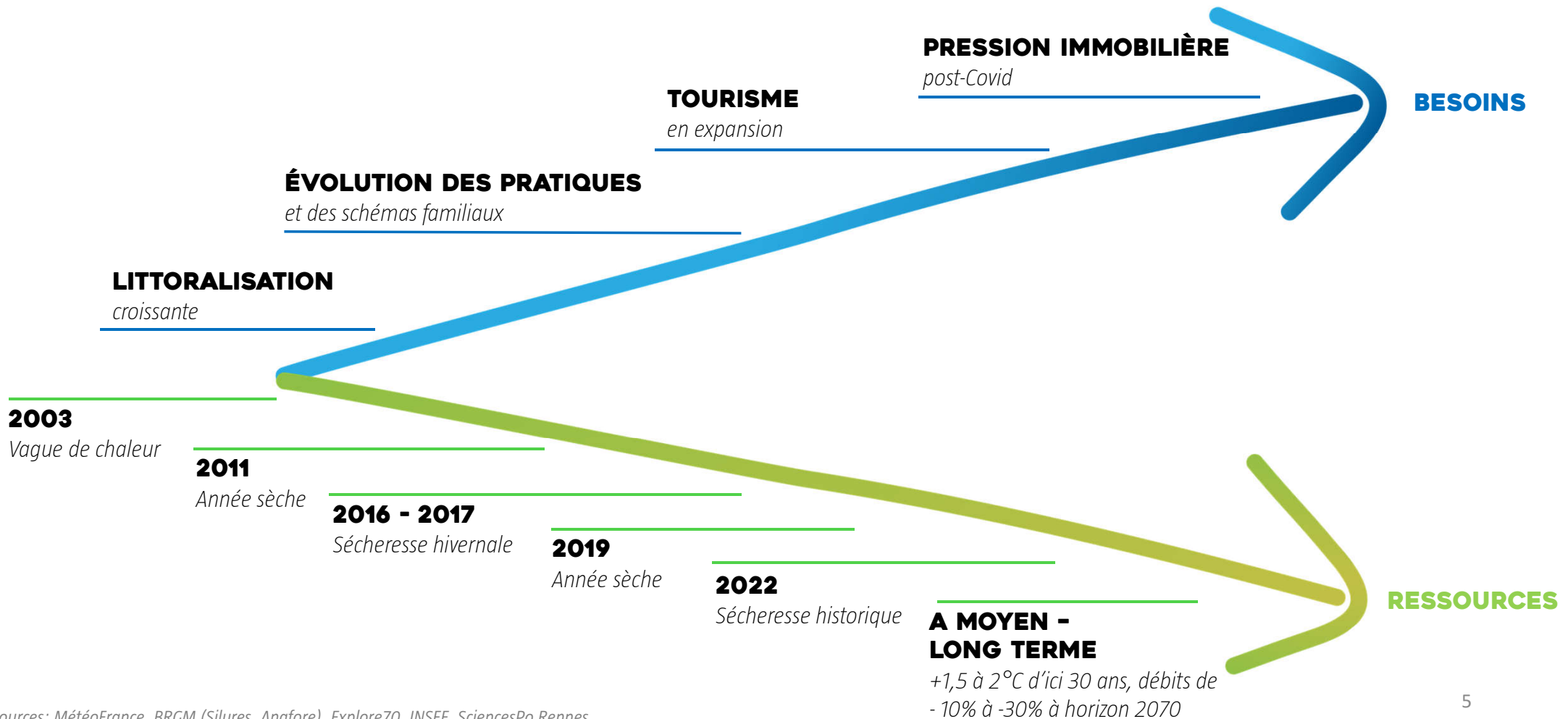
Hausse du niveau marin moyen
en 2100 : **60 cm à 1 m**

Climat breton à l'horizon 2050 : étés chauds et secs, hivers doux et humides

CONCLUSION :

LE FINISTÈRE EST ET SERA IMPACTÉ PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, IL FAUT ANTICIPER ET ACCÉLÉRER LA MISE EN PLACE D'ACTIONS NÉCESSAIRES À SON ADAPTATION.

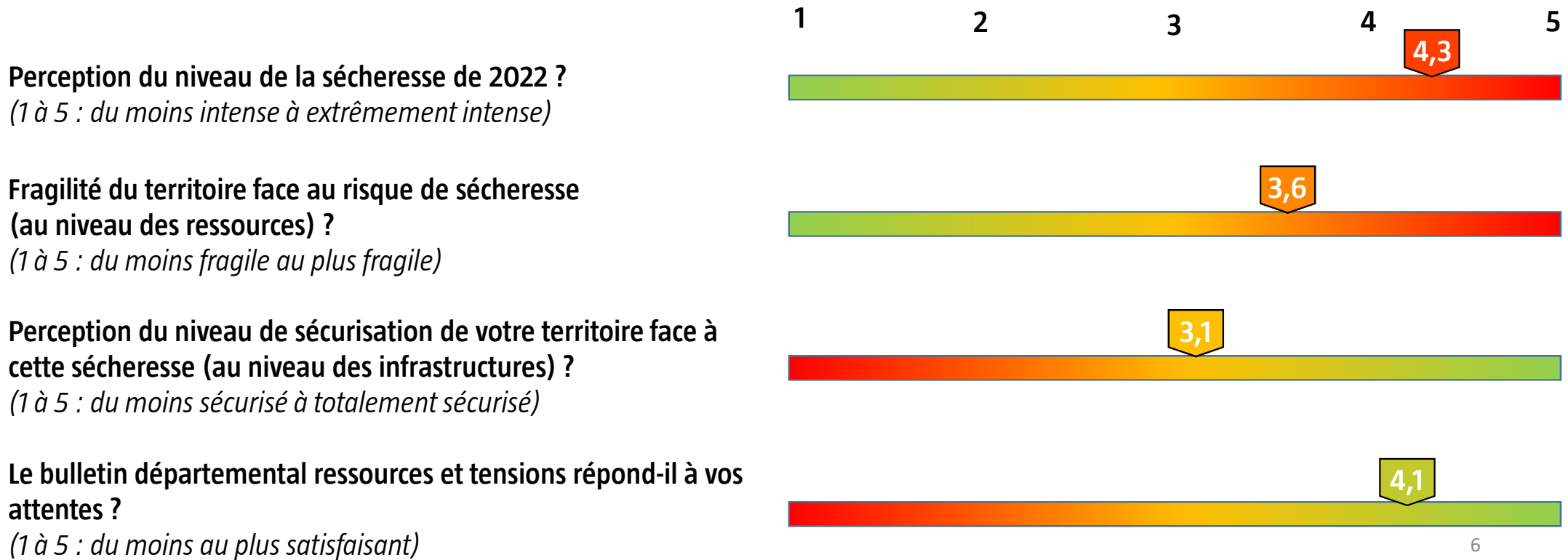
CONTEXTE LOCAL : UN DÉSÉQUILIBRE BESOINS-RESSOURCES QUI VA S'ACCENTUER DANS L'AVENIR



Sources: MétéoFrance, BRGM (Silures, Anafore), Explore70, INSEE, SciencesPo Rennes

PERCEPTION DES TERRITOIRES FINISTÉRIENS DE LA SÉCHERESSE 2022 : UNE VRAIE PRISE DE CONSCIENCE DE L'IMPACT À COURT TERME DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sécheresse 2022, en quelques faits / chiffres : températures très élevées (ex. : 35,7 °C à Quimper le 18/07), déficit pluviométrique sur plusieurs mois (ex. : 5 mm en juillet, -93% / aux normales), incendies d'ampleur inédite (ex. : 1700 ha brûlés dans les Monts d'Arrée), Finistère en vigilance rouge canicule, alimentation en eau potable de plusieurs communes par camion-citerne, etc...

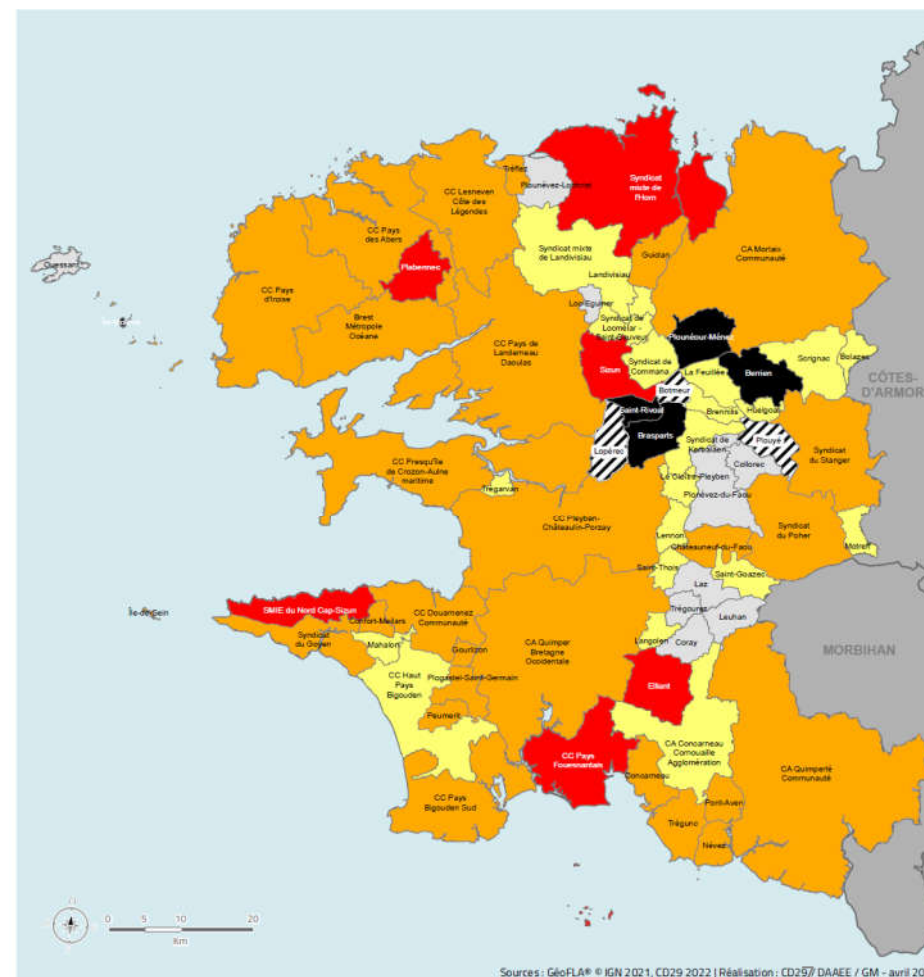


SITUATION DES TENSIONS EN ALIMENTATION EN EAU POTABLE SÉCHERESSE 2022

Des milieux naturels qui ont souffert **pour permettre de continuer à alimenter en eau potable les Finistériens.**

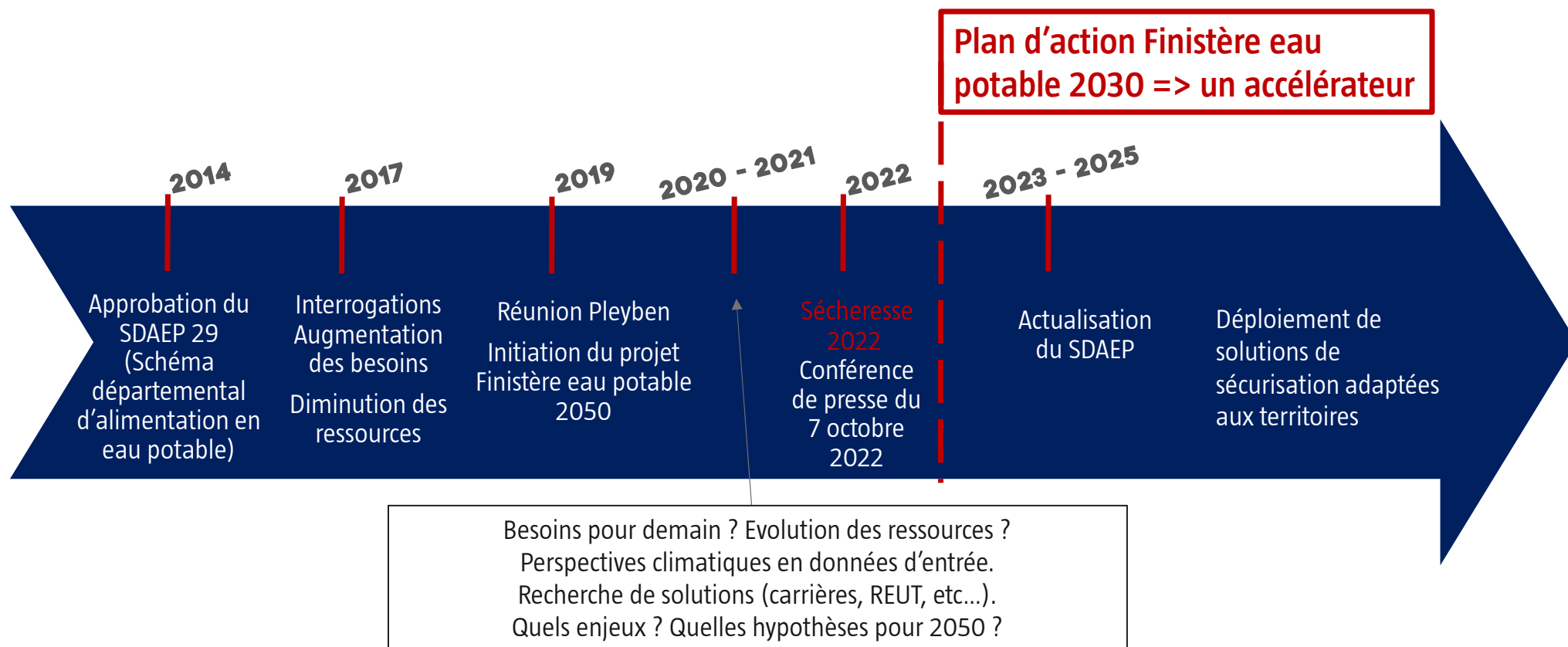
Niveau de tension

- | | |
|--|---|
|  | Pas d'information |
|  | Pas de tension |
|  | Niveau 1. Mesures simples : surveillance, interconnexions, soutien d'étiage... |
|  | Niveau 2. Mesures spécifiques : demandes de dérogations débits réservés |
|  | Niveau 3. Mesures exceptionnelles : demandes d'autorisation exceptionnelle d'utilisation de ressources non autorisées |
|  | Niveau 4A. Situation fragile face au risque de rupture de distribution d'eau |
|  | Niveau 4B. Mesures de crise : citernes, unités mobiles de dessalement, restrictions des usages sanitaires... |



Situation des tensions de l'AEP du Finistère au cours de la sécheresse 2022

FINISTÈRE EAU POTABLE 2030 : UN PLAN D'ACTION GLOBAL POUR LE FINISTÈRE AFIN D'ACCÉLÉRER LA SÉCURISATION DE LA RESSOURCE



SDAEP 29 (2014-2030)

Nouveau schéma

LE FINISTÈRE, UNE SITUATION ATYPIQUE AVEC DE NOMBREUX ATOUTS

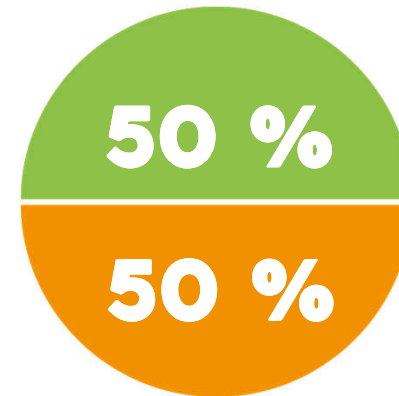
- Des ressources multiples sur tout le territoire : un atout pour le Finistère.
- Absence de syndicat départemental dans le Finistère : 72 maîtres d'ouvrage pour la production et la distribution d'eau potable, des prises de compétences communautaires qui se poursuivent.
- Une nécessité : porter la stratégie de l'eau à un niveau départemental pour dépasser les logiques de bassin versant.

UN PATRIMOINE CONSIDÉRABLE (USINES ET RÉSEAUX), MAIS VIEILLISSANT...

- **Un rendement moyen de réseaux de 84 % en 2020** (rendement national de 80 %), avec des disparités sur le Finistère (de 46 à 98 %)
- Un **taux de renouvellement annuel moyen des réseaux estimé 0,84 % en 2020** en Bretagne (contre 0,67 % en moyenne nationale) :
 - Cela signifie que la durée moyenne d'un réseau serait de 120 ans (pour une durée de vie réelle estimée entre 40 à 80 ans).
 - Un retard d'investissement significatif sur les réseaux, en Finistère comme ailleurs en France.
 - Incidences : des casses majeures sur certains réseaux structurants.

168 USINES :

moins de 30 ans



Plus de 30 ans

RÉSEAUX :

20 500 KM

de réseaux enterrés

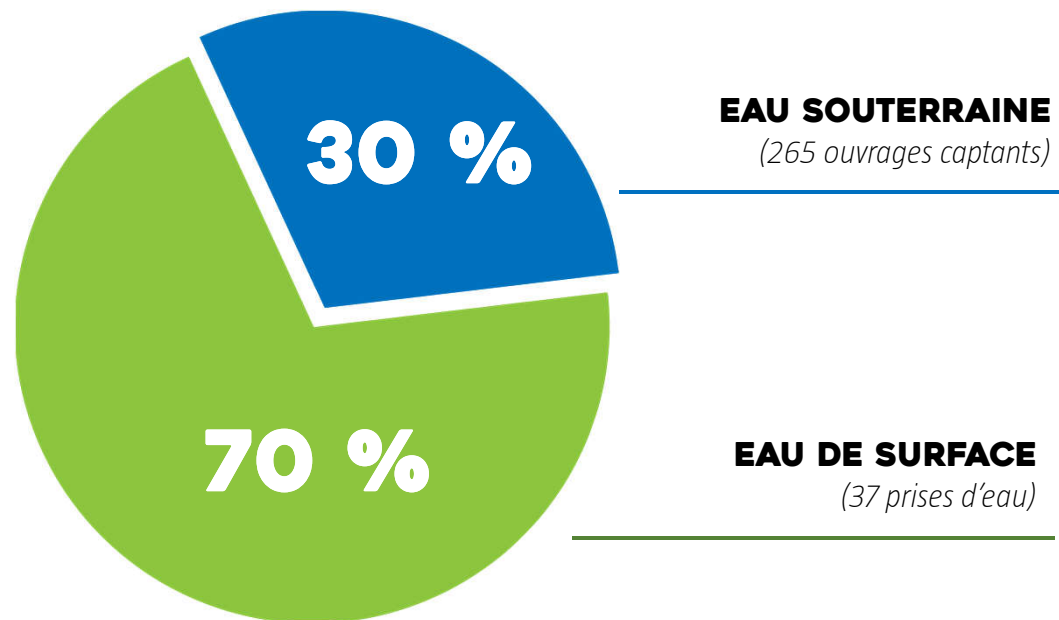
PATRIMOINE EAU POTABLE :

2,7 MILLIARD D'EUROS

Les réseaux : 80% de la valeur des équipements

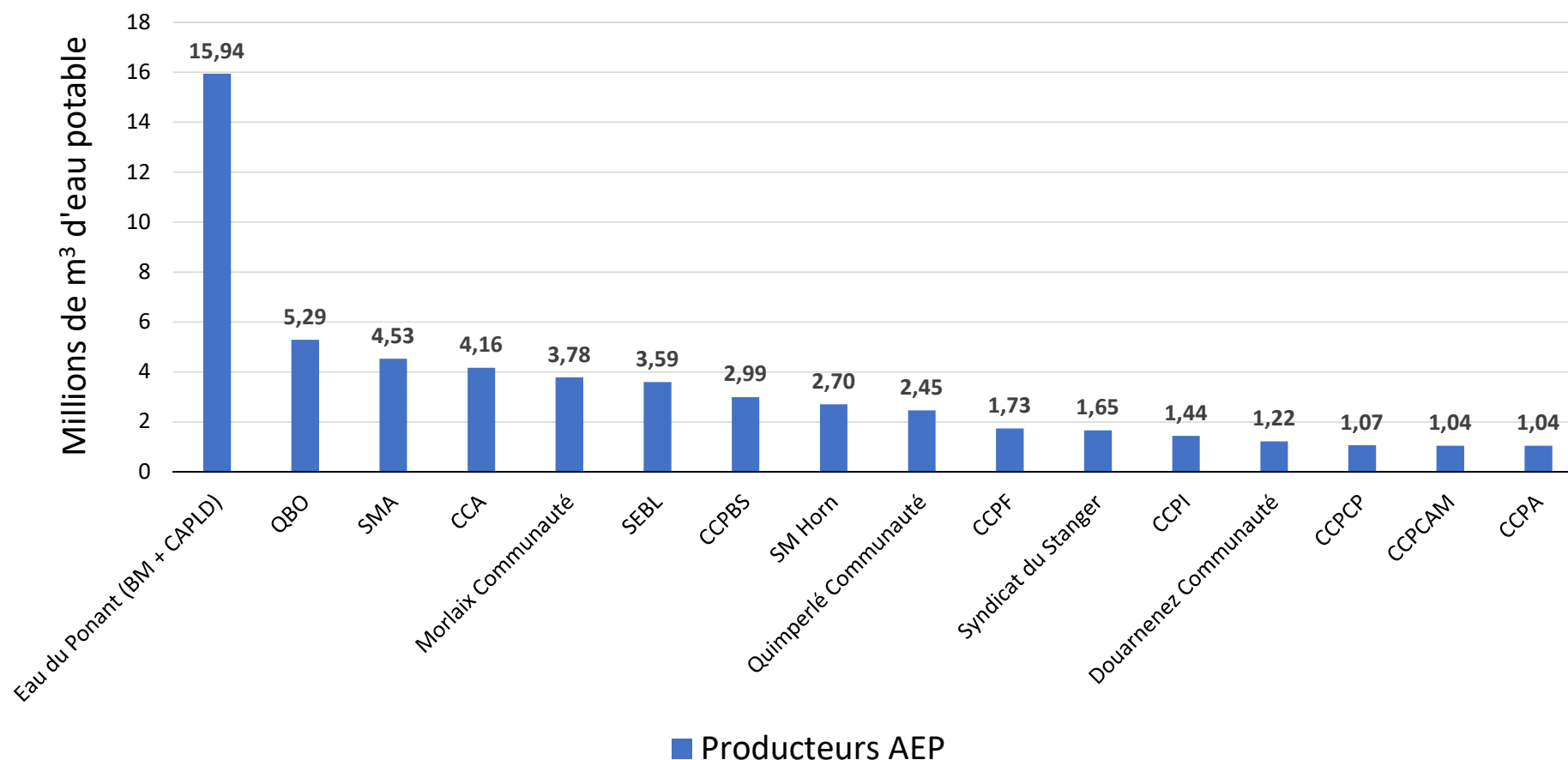
UNE RESSOURCE EN EAU INÉGALE ET FRAGILE

RESSOURCE EN EAU :



- Des **ressources superficielles** stratégiques : cours d'eau, retenues **représentant 70 % des volumes produits**
- Un contexte géologique cristallin (granites/schistes) peu favorable aux grandes nappes avec une multitude de petits aquifères souterrains exploités par des captages et forages peu profonds : **265 ouvrages, soit 30 % des volumes**
- La **diversité des ressources constitue une richesse** pour le Finistère, et contribue à sa sécurisation
- Des **problématiques de qualité d'eau** (nitrates, pesticides...)

PRINCIPAUX PRODUCTEURS D'EAU POTABLE (VOLUMES EN MM³) DANS LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE (DONNÉES SISPEA ET SEA SUR L'ANNÉE 2021 - NON EXHAUSTIF)



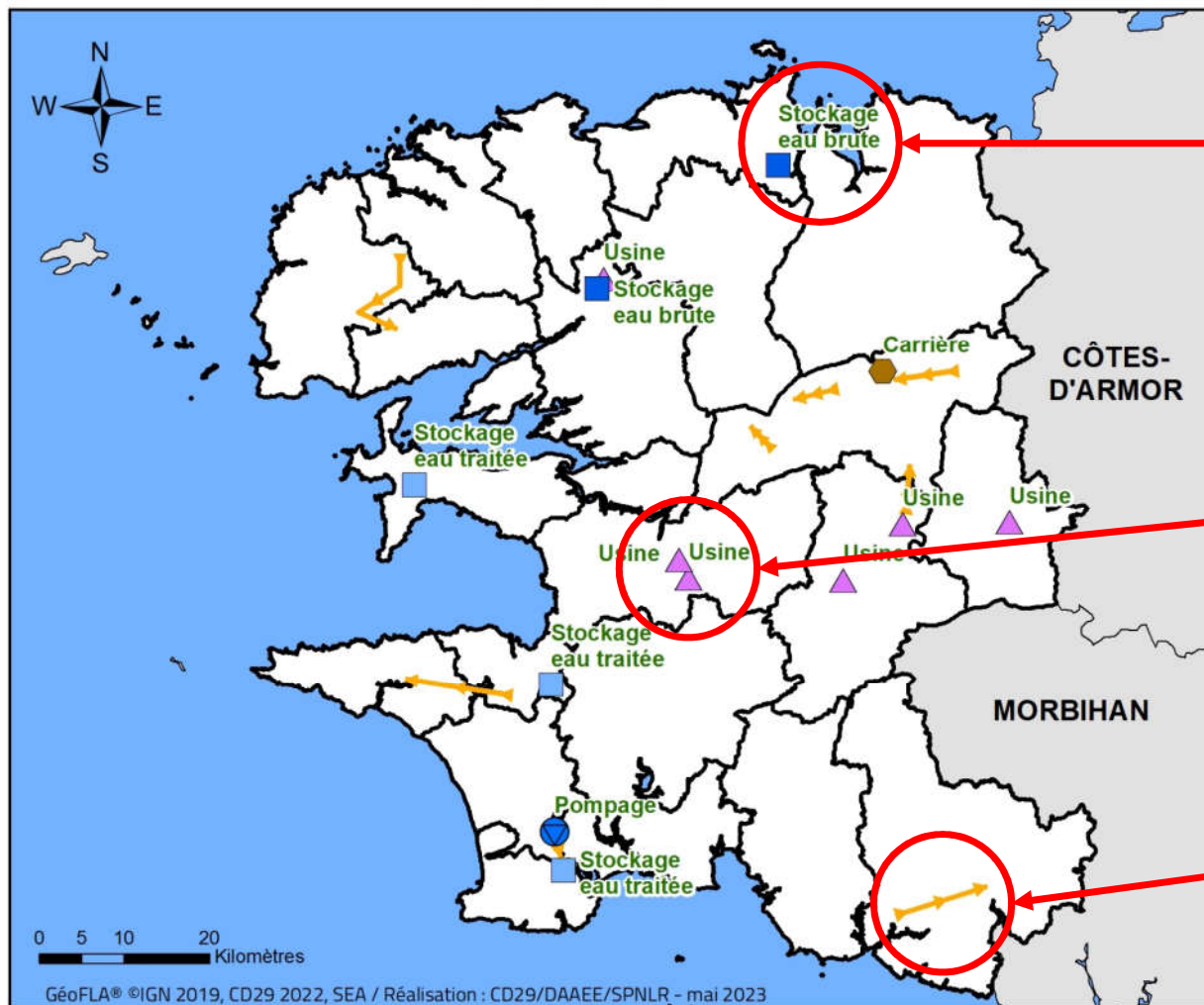
QUELQUES CHIFFRES SUR LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

- **84 M €** de travaux en cours issus du SDAEP ;
- **145 M €** de travaux structurants de sécurisation déjà identifiés lors des rencontres territoriales (105 actions dont une dizaine non chiffrée)
- D'autres travaux à venir avec l'actualisation du Schéma départemental d'alimentation en eau potable.

Subventions annuelles depuis 2015 (AEP et EU) – M € - engagements							Pacte 2022-2024 volet 2 – M €
2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	À partir de 2022, subventions déjà identifiées
4,5	4	3,5	3,5	3	5,4	4,4	8,9

LE DÉPARTEMENT : UN ACTEUR CLÉ DU FINANCEMENT

TRAVAUX RÉCENTS OU PROCHAINEMENT ENGAGÉS : UNE DYNAMIQUE QUI SE POURSUIT



Création d'une lagune pour
stockage d'eau brute à
Plouénan

Montant : 2,4 M €
Subventions du Département :
261 K €

Mise à niveau des usines du
SMA

Montant : 17 M €
Subventions du Département :
1,4 M €

Sécurisation réciproque de
l'axe Riec-Quimperlé

Montant : 3 M €
Subventions du Département :
150 K €

2. PRINCIPES, MÉTHODE & GOUVERNANCE

LES GRANDS PRINCIPES POUR GUIDER L'ACTION



- Préserver la qualité du **grand cycle de l'eau** (à l'échelle du bassin versant) afin de garantir celle du **petit** (eau potable et assainissement) : **le grand et le petit cycles de l'eau sont interdépendants.**
- Réaffirmer que l'eau est un « **bien commun** » et que la **solidarité** entre les territoires est une nécessité.
- **Confirmer** le principe de **subsidiarité**.
- Être en cohérence avec les items de la **nouvelle directive cadre sur l'eau.**

LA MÉTHODE

- **Partager, écouter et co-construire** avec les partenaires le plan d'action et sa mise en œuvre **en cohérence avec le plan gouvernemental** :
 - **De février à avril 2023** : 16 rencontres territoriales avec les maîtres d'ouvrage producteurs d'eau potable pour faire le point sur les **travaux prioritaires** et identifier les **secteurs en tension** suite à l'épisode de sécheresse de l'été 2022 ;
 - Des démarches départementales sur différentes thématiques : carrières, REUT, protection de la ressource, etc...
 - Des **rencontres régulières** avec les acteurs de l'eau.
- Identifier des maîtres d'ouvrage pour porter les travaux ;
- Animer et piloter la démarche Finistère eau potable 2030 ;
- **Informier** les partenaires, les acteurs et la population (actions en cours, état de la ressource et des productions, etc...) ;
- **Concilier les temps et activer les actions sans regret** : le temps court et le temps plus long lorsque des études et des travaux très lourds sont nécessaires ;
- **Suivre et évaluer** les actions et le résultats.

RENCONTRE DES TERRITOIRES : RAPPEL DE LA DÉMARCHE

- **Sécheresse de l'été-automne 2022** : situation exceptionnelle à l'origine d'une forte tension sur l'AEP en Finistère, qui est aujourd'hui un épisode de référence et un marqueur fort du changement climatique.
- **Conférence de presse du 7 octobre 2022** : une volonté collective d'accélérer la mise en place d'actions afin d'accroître la résilience du territoire face aux tensions sur l'eau potable.
- **Courrier du Président de décembre 2022** : un plan Finistère eau potable 2030 pour guider l'action, le Département à la rencontre de l'ensemble des EPCI de février à avril 2023.
- **Tour d'horizon des territoires** : 16 réunions territoriales (+ de 40 acteurs rencontrés) pour dégager les priorités vis-à-vis de l'AEP, comprendre la perception des territoires face à la sécheresse de 2022, identifier les besoins, etc...

PLAN GOUVERNEMENTAL SUR L'EAU DU 30 MARS 2023

- Pour répondre à la problématique de gestion de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique, **un plan gouvernemental de 53 mesures a été annoncé par le Président de la République le 30 mars 2023. Il s'articule comme suit :**

1. Organiser la SOBRIÉTÉ des usages de l'eau pour tous les acteurs (13 mesures)

- ÉCONOMISER L'EAU POUR TOUS LES ACTEURS (8 mesures)
- MIEUX PLANIFIER (3 mesures)
- MIEUX MESURER (2 mesures)

2. Optimiser la DISPONIBILITÉ de la ressource (9 mesures)

- SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (1 mesure)
- VALORISER LES EAUX NON CONVENTIONNELLES (5 mesures)
- AMÉLIORER LE STOCKAGE DANS LES SOLS, LES NAPPES, LES OUVRAGES (3 mesures)

3. Préserver la QUALITÉ de l'eau et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels (10 mesures)

- PRÉVENIR LES POLLUTIONS (7 mesures)
- RESTAURER LE GRAND CYCLE DE L'EAU POUR RESTAURER LA FONCTION FILTRE DE LA NATURE (3 mesures)

4. Mettre en place les MOYENS d'atteindre ces ambitions (17 mesures)

- AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE LA GESTION DE L'EAU (5 mesures)
- ASSURER UNE TARIFICATION ET UN NIVEAU DE FINANCEMENT DE LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU ADÉQUATS (8 mesures)
- INVESTIR DANS LA RECHERCHE ET L'INNOVATION (4 mesures)

5. Être en capacité de mieux répondre aux CRISES de sécheresse (3 mesures)

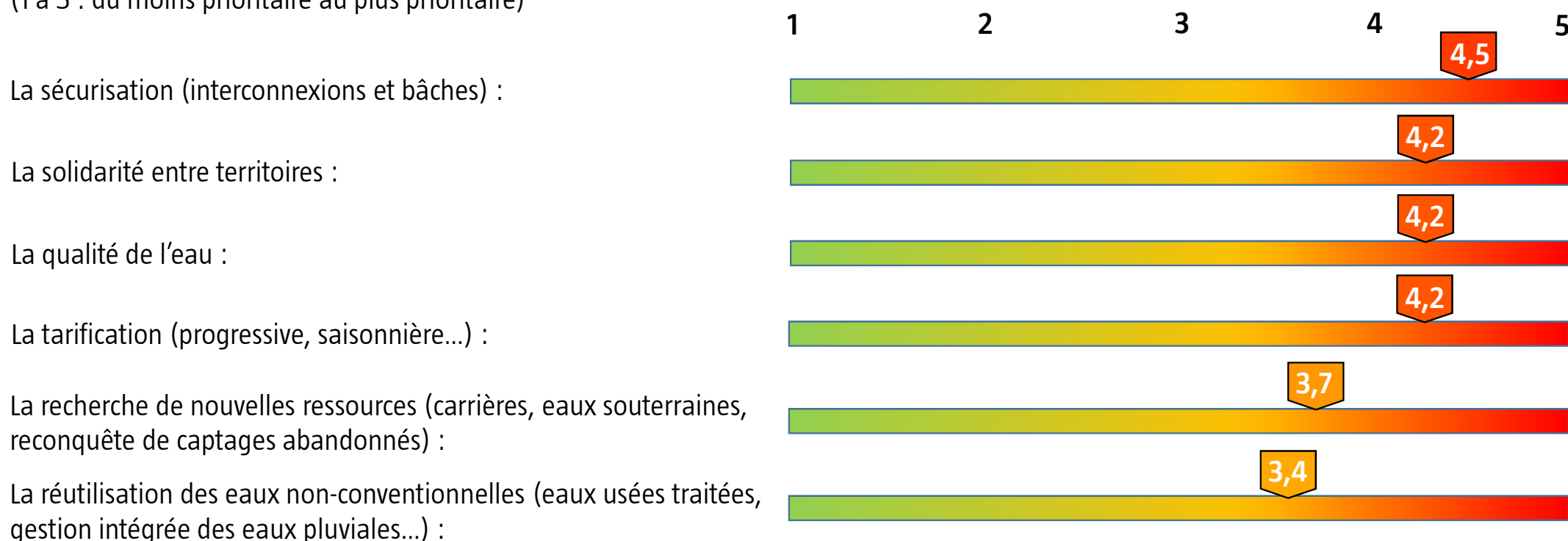
- AMÉLIORER LA GESTION DES PÉRIODES DE SÉCHERESSE (3 mesures)

6. Des ENGAGEMENTS tenus (1 mesure)

L'ÉCOUTE DES TERRITOIRES : UNE ÉTAPE IMPORTANTE DE LA CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTIONS

Quelles sont vos priorités vis-à-vis de la thématique eau potable ?

(1 à 5 : du moins prioritaire au plus prioritaire)



LES ENJEUX MAJEURS : SÉCURISATION, QUALITÉ DE L'EAU, SOLIDARITÉ ET TARIFICATION

LA GOUVERNANCE :

UN PROJET PARTAGÉ OÙ CHAQUE ACTEUR EST ESSENTIEL

Un COPIL décisionnaire sur les actions à conduire dans le cadre de Finistère Eau potable 2030 pour :

- Etre force de proposition ;
- Valider et mettre en œuvre le plan d'actions.

Composition :

- Maîtres d'ouvrage AEP :
 - Syndicats de production majeurs (4)
 - EPCI à fiscalité propre (21)
 - SPL Eau du Ponant
 - Structures de bassins versants dotés de retenues stratégiques pour l'AEP
 - EPAGA
 - SB Elorn
- Partenaires institutionnels :
 - État
 - AELB
 - Conseil régional Bretagne
- Chambres consulaires :
 - Chambre d'agriculture du Finistère,
 - Chambre des Commerces et de l'Industrie (CCI),
 - Chambre des métiers du Finistère
- Conseil départemental

Une instance départementale élargie, pour partager la situation, les enjeux et les actions sur lesquelles chacun devra se mobiliser.

Un Bureau resserré pour :

- Préparer les éléments du COPIL ;
- Préparer les CGRE.

Composition (à définir)

3. LE PLAN D'ACTION FINISTÈRE EAU POTABLE 2030

LE PLAN D'ACTION FINISTÈRE EAU POTABLE 2030 :

3 OBJECTIFS MAJEURS

1. REDUIRE LA CONSOMMATION

- Améliorer la performance des infrastructures
- Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques
- Valoriser les eaux non-conventionnelles

2. SECURISER LA PRODUCTION

- Renforcer le maillage départemental de sécurisation (interconnexions, bâches, réservoirs)
- Préserver la qualité de nos ressources
- Accroître nos ressources

3. CONSOLIDER LE PILOTAGE

- Poser une stratégie départementale
- Etablir une gouvernance resserrée, agile et décisionnaire
- Créer des outils de pilotage adaptés : un observatoire départemental
- Informer les acteurs de l'eau et les citoyens

OBJECTIF N°1 : RÉDUIRE LA CONSOMMATION

1. AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES

- Maîtriser la pression dans les réseaux : stabilisateurs
- Mieux identifier les fuites (pose de compteurs de sectorisation, etc.)
- Mieux entretenir le patrimoine (renouvellement et réhabilitation des réseaux)
- Renforcer le recyclage pour limiter les pertes dans les usines

2. MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS INDUSTRIELLES, AGRICOLES ET DOMESTIQUES

- Utiliser le levier de la tarification de l'eau pour responsabiliser les consommateurs et réduire la consommation
- Engager régulièrement des campagnes de sensibilisation départementales
- Financer des équipements (mousseurs pour les particuliers, etc.)
- Appui méthodologique auprès des industriels, agriculteurs, campings...

3. VALORISER LES EAUX NON-CONVENTIONNELLES

- Accompagner les collectivités et les industriels dans la mise en œuvre de projets opérationnels (REUT)
- Développer la gestion intégrée des eaux pluviales (déconnexion / récupération)

ZOOM - AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES : MAÎTRISER LA PRESSION DANS LES RÉSEAUX

Exemple de la Presqu'Île de Crozon :

Des dépenses avoisinant les 500 000 € pour la pose de :

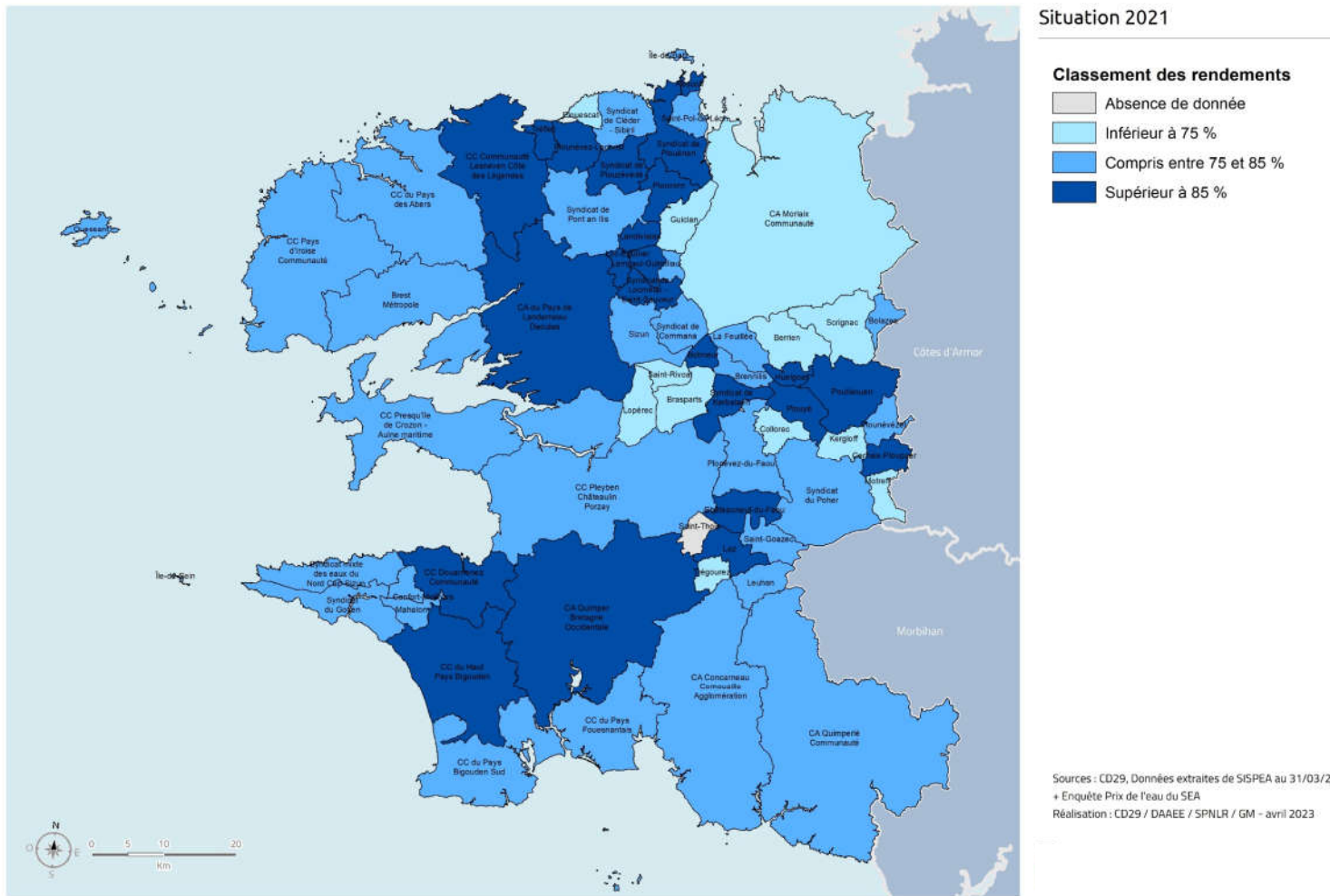
- Compteurs de sectorisation pour mieux identifier les fuites
- Stabilisateurs pour réduire les pressions et ainsi limiter les risques de casses et de fuites

Cela a permis **d'augmenter les rendements de réseau de 10 %** sur certains secteurs de la Presqu'Île.



Crozon, pose d'un compteur
de sectorisation (source :
Télégramme)

CLASSEMENT DES RENDEMENTS DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DES SERVICES D'EAU POTABLE DU FINISTÈRE



OBJECTIF N°2 : SÉCURISER LA PRODUCTION

1. RENFORCER LE MAILLAGE DÉPARTEMENTAL DE SÉCURISATION (INTERCONNEXIONS, BÂCHES, RÉSERVOIRS)

- Réaliser des travaux issus des schémas locaux et départementaux

2. PRÉSERVER LA QUALITÉ DE NOS RESSOURCES

- Mettre en œuvre les prescriptions des PPC (Périmètres de Protection de Captages), notamment en mettant en œuvre les PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux)
- Limiter les pollutions diffuses sur les captages sensibles (leviers financiers, réglementaires et fonciers) sur les aires d'alimentation de captage
- Mettre à niveau les usines de traitement (normes actuelles et à venir de potabilité...)

3. ACCROÎTRE NOS RESSOURCES

- Maintenir et améliorer la productivité des captages et forages (suivi, entretien, etc.)
- Reconquérir des ressources abandonnées (PPC, captages)
- Accroître nos réserves en valorisant les sites carriers
- Approfondir les ressources exploitées (forages)
- Rechercher de nouvelles ressources dans les eaux souterraines
- Optimiser la gestion des principales retenues stratégiques

ZOOM - ACCROÎTRE NOS RESSOURCES : **ACCROÎTRE NOS RÉSERVES EN VALORISANT LES SITES CARRIERS**

Exemple de la carrière de Berrien, Menez Molve – réserve potentielle d'eau potable pour les territoires locaux :

- Site identifié dans le cadre de l'étude départementale sur les carrières co-réalisée par le CD 29 et le BRGM comme ayant un **intérêt à court terme pour la production d'eau potable** ;
- Ancienne carrière exploitée pour ses kaolins par IMERYS jusqu'en 2018 sur la commune de Berrien dont le **volume du plan d'eau actuel est d'environ 1 Mm³** ;
- **Reconversion du site pour l'AEP pertinente** au regard des tensions subies par le territoire des Monts d'Arrée lors de la sécheresse de 2022 ;
- Des **analyses d'eau vont être réalisées par le Département du Finistère** à partir du mois de juin pour affiner les connaissances sur la qualité de l'eau sur site ;
- Des **études complémentaires** seront menées pour passer à la phase opérationnelle ;

→ Le **Département** est prêt à se porter **acquéreur** de carrières et assurer la **maîtrise d'ouvrage des travaux** afin de **sécuriser les territoires** en mettant à disposition ces réserves d'eau brute.



OBJECTIF N°3 : CONSOLIDER LE PILOTAGE

1. POSER UNE STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE	• Réaliser un diagnostic sur les besoins et les ressources • Identifier les solutions pour répondre aux déséquilibres
2. ETABLIR UNE GOUVERNANCE RESSERRÉE, AGILE ET DÉCISIONNAIRE	• Une instance départementale très large d'information et de partage Un COPIIL décisionnaire Un bureau resserré
3. CRÉER DES OUTILS DE PILOTAGE ADAPTÉS : UN OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL	• Etudier finement les consommations par type d'utilisateur • Suivre les niveaux de ressources et de production d'eau potable sur le département • Développer des outils de prédiction pour mieux anticiper (avancé / complexe) • Elaborer un plan ORSEC de l'eau potable
4. INFORMER LES ACTEURS DE L'EAU ET LE GRAND PUBLIC	• Mettre à disposition les données de base en ligne et faire la pédagogie de l'eau • Réaliser un bulletin régulier des ressources propice à la décision

ZOOM - CRÉER DES OUTILS DE PILOTAGE ADAPTÉS : UN OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL

Suivre les niveaux de ressources et de production d'eau potable sur le département

Exemple du projet d'observatoire départemental :

- **Disposer** des niveaux des ressources pour analyser les contraintes pour l'AEP ;
- **Mieux comprendre l'évolution** des ressources exploitées pour l'AEP, aider à définir des seuils d'alerte ;
- **Gagner en efficacité** et en réactivité auprès des collectivités et partenaires ;
- **Anticiper** et suivre les crises ;
- **S'accorder sur les mesures** à mettre en place et œuvrer collectivement.

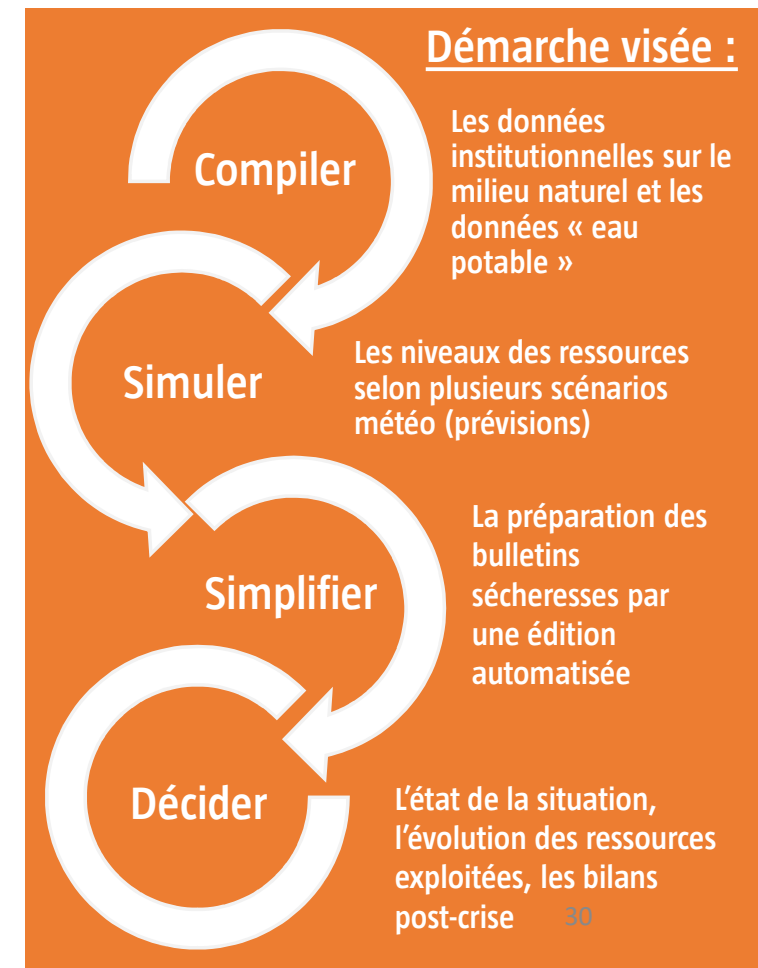


ILLUSTRATION D'ACTIONS CONCRÈTES SUR LESQUELLES LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE À PRENDRE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

ILLUSTRATIONS	AVANCEMENT
Reconversion de carrières pour la production d'eau potable et achats potentiels du foncier <i>ad hoc</i>	A engager en fonction des opportunités
Distribution de kits « mousses » à destination des Finistériens	Action engagée
Mise en ligne d'un nouveau site Internet d'information et de partage	Action engagée
Construction d'un observatoire de la ressource en eau et des productions avec un volet prédictif	Action engagée
Mise à jour du Schéma départemental d'alimentation en eau potable	A engager à l'automne
Promotion de la REUT	Action engagée
Assistance technique pour la recherche de nouvelles ressources souterraines et l'optimisation des forages existants, etc...	A engager en fonction des opportunités
Et d'autres actions à venir	

4. ACTUALISATION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

VERS UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ACTUALISÉ

Diagnostic du territoire
(bilan besoins-ressources et analyse de vulnérabilité)



Propositions de solutions techniques



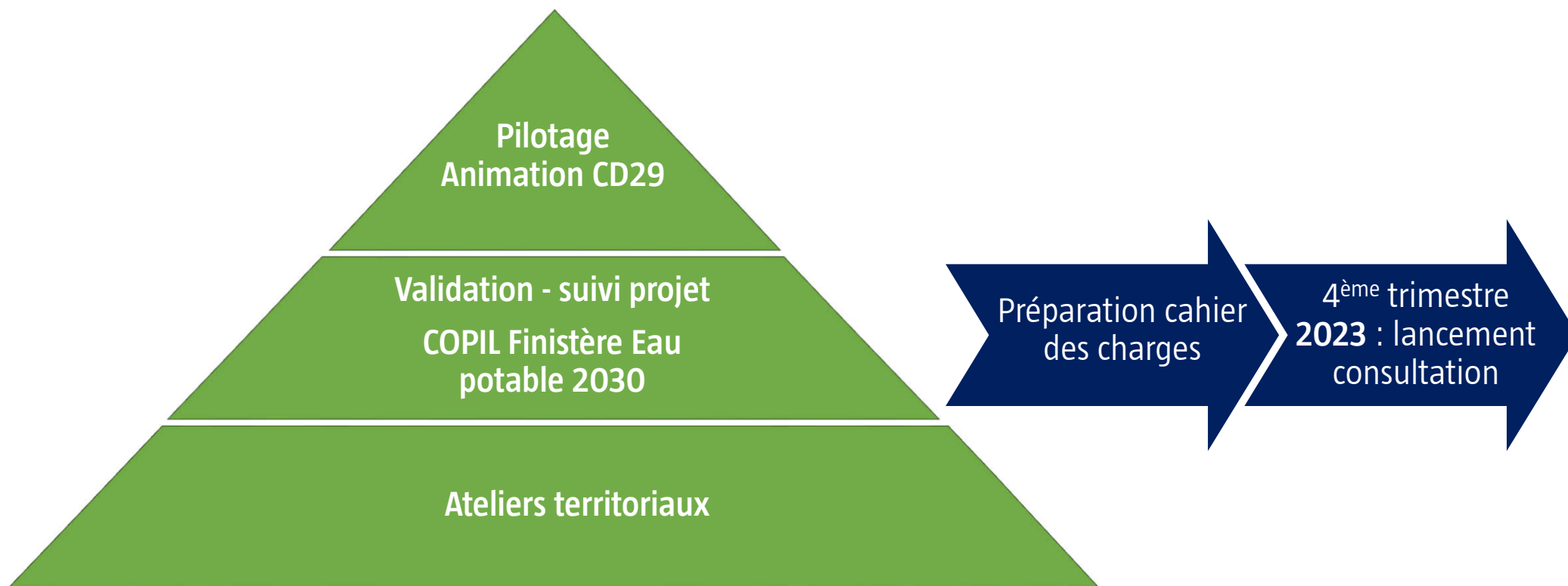
Identification de la maîtrise d'ouvrage pour mettre en
œuvre chaque solution identifiée

VERS UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ACTUALISÉ

LES RESSOURCES	Comment combiner les différents scénarii qui émergent sur la baisse des ressources, notamment en situation d'étiage ? (RETEX 2022, schémas locaux, rapport EXPLORE 70, etc...)
LES BESOINS	Hypothèses d'évolution territoriale : démographie ? activité touristique ? activité industrielle ? activité agricole ? => Se nourrir des hypothèses des schémas directeurs réalisés en local
LE BILAN BESOINS-RESSOURCES	Objectif : définir les secteurs en tension
PROPOSITION DE SOLUTIONS ADAPTEES	Maillages, stockages, nouvelles ressources, etc...

VERS UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ACTUALISÉ

Quelle organisation ?



5. LES FINANCEMENTS

AELB, ÉTAT, DÉPARTEMENT

PLAN DE RÉSILIENCE 2023-2024 DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE VOLET OPÉRATIONNEL

Résilience des milieux

Accélérer la restauration des milieux humides

Gérer des eaux pluviales intégrée à l'urbanisme durable

Déployer des pratiques agro-écologiques

Sobriété des usages

Réduire les consommations par la recherche de baisse de la dépendance à l'eau

Réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable

Partage de la ressource

Assurer un dialogue et une concertation sur les territoires

Améliorer la connaissance dans le cadre du changement climatique

Lancer les études stratégiques sur le bassin Loire-Bretagne

Sécurisation AEP

Élaborer ou réviser des schémas départementaux d'alimentation en eau potable

Accompagner les collectivités (difficultés AEP) = mise en œuvre d'un accord de résilience

AIDES DE L'ÉTAT **(HORS PLAN DE RÉSILIENCE DE L'AELB)**

DETR 2023 – priorité n°1 : travaux d'entretien et de rénovation des réseaux de distribution d'eau potable

- **30 projets** financés pour un montant total de **2 805 192 €**
 - soit 23 % de l'enveloppe DETR
- Projets structurants financés :
 - **CC Pays des Abers** : travaux sur les réseaux **236 000 €** d'aide (20%)
 - **Commune de Berrien** : sécurisation de l'AEP – interconnexion avec Scrignac : **280 000 €** d'aide (40%)

Les demandes pour la DSIL 2023 sont en cours d'instruction

L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER DU DÉPARTEMENT

- **Appui financier de vos projets (PACTE Finistère 2030) : un département très engagé financièrement**
 - Renforcer les aides (crédits non consommés du PACTE ?)
- **Animation et portage du Schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP) en lien avec les acteurs de l'eau finistériens :**
 - Actualiser le SDAEP pour prendre en compte l'intensification du changement climatique
 - Suivre la mise en œuvre des actions du SDAEP
- **Assistance technique / conseils auprès des collectivités pour :**
 - Réaliser des projets structurants de sécurisation
 - Rechercher de nouvelles ressources (forages, carrières, REUT...)
 - Optimiser l'exploitation des ressources
 - Protéger les captages
 - Appuyer/conseiller les exploitants des usines d'eau souterraine
- **Suivi des ressources et des productions d'eau potable :**
 - Réaliser les bulletins sur la ressource en eau
 - Créer un observatoire départemental

6. MISE EN ŒUVRE DU PROJET

RÉUSSIR COLLECTIVEMENT LA MISE EN ŒUVRE DE CE PLAN D'ACTION : UNE NÉCESSITÉ !

L'atteinte des objectifs ambitieux de Finistère eau potable 2030 reposera sur :

- Une adhésion massive et une confiance entre acteurs de l'eau ;
- Un pilotage efficace et concerté pour prioriser l'action ;
- Une ingénierie départementale au service des maîtres d'ouvrage, des financements variés et un prix de l'eau qui s'adapte.

Et la suite :

- Un travail technique partenarial qui s'engage

PROPOSITION POUR LE BUREAU RESSERRÉ

- État
- AELB
- Département
- Structures de production d'eau potable les plus importantes du département (hors EPCI-FP)
- Des représentants d'EPCI-FP (à définir en lien avec l'AMF)



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

PLAN D'ACTION FINISTERE EAU POTABLE 2030

Objectifs		Actions
1 - REDUIRE LA CONSOMMATION	1-1 Améliorer la performance des infrastructures	Maîtriser la pression dans les réseaux : stabilisateurs
		Mieux identifier les fuites (pose de compteurs de sectorisation, etc.)
		Mieux entretenir le patrimoine (renouvellement et réhabilitation des réseaux)
		Renforcer le recyclage pour limiter les pertes dans les usines de traitement
	1-2 Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques	Utiliser le levier de la tarification de l'eau pour responsabiliser les consommateurs et réduire la consommation Utiliser le levier de la tarification de l'eau pour responsabiliser les consommateurs et réduire la consommation
		Engager régulièrement des campagnes de sensibilisation départementales
		Financer des équipements (mousseurs pour les particuliers, etc.)
		Fournir un appui méthodologique auprès des industriels, agriculteurs, campings...
	1-3 Valoriser les eaux non-conventionnelles	Accompagner les collectivités et les industriels dans la mise en œuvre de projets opérationnels (REUT)
		Développer la gestion intégrée des eaux pluviales (déconnexion / récupération)

Objectifs		Actions
2 - SECURISER LA PRODUCTION	2-1 Renforcer le maillage départemental de sécurisation (interconnexions, bâches, réservoirs)	Réaliser des travaux issus des schémas locaux et départementaux
	2-2 Préserver la qualité de nos ressources2-2 Préserver la qualité de nos ressources	Mettre en œuvre les prescriptions des PPC sur les captages
		Diminuer les pollutions diffuses sur les captages sensibles (leviers financiers, réglementaires et fonciers), sur les aires d'alimentation de captage des captages sensibles et mettre en oeuvre les PGSSE sur les aires d'alimentation des captages sensibles (échéance 2027)
		Mettre à niveau les usines de traitement
	2-3 Accroître nos ressources	Maintenir et améliorer la productivité des captages et forages (suivi, entretien, etc.)
		Reconquérir des ressources abandonnées (PPC, captages)
		Accroître nos réserves en valorisant les sites carriers
		Approfondir les ressources exploitées (forages)
		Rechercher de nouvelles ressources dans les eaux souterraines
		Optimiser la gestion des principales retenues stratégiques

Objectifs		Actions
3 - CONSOLIDER LE PILOTAGE	3-1 Poser une stratégie départementale	Réaliser un diagnostic sur les besoins et les ressources
		Identifier les solutions pour répondre aux déséquilibres
	3-2 Etablir une gouvernance resserrée, agile et décisionnaire	Une instance départementale très large d'information et de partage Un COPIL décisionnaire Un bureau resserré
	3-3 Créer des outils de pilotage adaptés / un observatoire départemental	Etudier finement les consommations par type d'utilisateur
		Suivre les niveaux de ressources et de productions d'eau potable sur le département
		Développer des outils de prédiction pour mieux anticiper (avancé / complexe)
		Elaborer un plan ORSEC eau potable
	3-4 Informer les acteurs de l'eau et le grand public	Mettre à disposition les données de base en ligne et faire la pédagogie de l'eau
		Réaliser un bulletin régulier des ressources propice à la décision